

Séjours pour jeunes

Demande d'intervention dans le cadre des Services Complémentaires

Données du bénéficiaire :	ou coller une vignette bleue
N° NISS :	
Nom :	
Prénom :	
Rue :	N°: Bte :
Code postal :	Localité :
Adresse E-Mail :	

Déclaration de l'association de jeunesse

Je soussigné, responsable de l'association

Nom de l'association :

.....

Adresse :

.....

déclare que notre association a reçu une agréation de la part des pouvoirs publics et que l'enfant susmentionné a participé à un séjour pour jeunes de plusieurs jours avec nuitées.

Le séjour a eu lieu du au

A (adresse du séjour)

Le participant a payé.....EUR à cet effet

Date : .../.../...

Signature du responsable

L'intervention est octroyée à tout bénéficiaire ayant de 2ans jusqu'au jour précédant leur 19^{ème} anniversaire à raison de 2 EUR par nuit avec un maximum de 10 nuits par année civile et ce pendant les vacances scolaires..

CADRE RESERVE AU GESTIONNAIRE MUTUALISTE	Nomenclature : 073 U 696 M
---	-------------------------------

L'UNML et ses mutualités récoltent ces données personnelles dans le but de vous informer des avantages et services complémentaires.

La loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée octroie un droit d'accès et de rectification à la personne sur qui portent les données. Des informations complémentaires sur le traitement de ces données personnelles peuvent être obtenues auprès de la Commission de la protection de la vie privée.

Mutualité Libérale Hainaut-Namur

Rue Anatole France 8-14
7100 LA LOUVIERE

Rue Bas de la Place 35
5000 NAMUR

www.ml.be

Pour pouvoir bénéficier de cette intervention, vous devez être en ordre de cotisation en avantages complémentaires.